

**SILLY SUR NIED  
MAIRIE**

Rue de l'Ecole

57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

12 MARS 2011

République Française

**SEANCE DU** 1er février 2011

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	11

Le premier février deux mil onze

à 19 heures, 00

le conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,  
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

**Bernard HERTZOG**

Présents :

Mm.Mr : BIESEN.MARTIN.GIRARD.ZECH.MULLER.OLEKSIUK.CAISSUTTI.FLACCUS  
PIGANI.MATHIS

**Date de la convocation**

27 JANVIER 2011

**Date d'affichage**

03.02.2011

Absents :

Absents excusés :PIQUEMAL. WOLLJUNG

**Objet de la délibération**

ACHAT DE 3  
CINEMOMETRES.

Secrétaire(s) de séance :

J. PERRIN

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait judicieux de renforcer la sécurité dans la traversée de LANDREMONT et de SILLY-SUR-NIED.

L'implantation de cinémomètres peuvent participer à ce renforcement.

Aussi le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide-t-il l'acquisition de 3 cinémomètres suivant devis proposé par la Société CESATEC pour un montant HT de 6508.50€, soit 7784.17 TTC.

Il sollicite la subvention du Conseil Général afférente à ce type d'investissement, au taux de 20% sur les crédits "Amendes de police".

Il sollicite par ailleurs une éventuelle participation de l'état dans le cadre de l'enveloppe parlementaire de Madame Marie -Jo ZIMMERMANN.

**Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le**

04.02.2011

Plan de financement :

Montant HT	6508.50
Subvention du C.G 57	1301.60
Fonds libres	6482.57

**et publication ou notification du**

Il autorise le Maire à signer tout document afférent à cette opération.

MAIRE



HERTZOG  
BERNARD

**Signature et cachet**